



COMMUNIQUE RADIO ET DE PRESSE

N° 019 CRP/CEMAC/EHT

Les candidats dont les noms suivent, classés par ordre de mérite, sont déclarés définitivement admis au concours d'entrée en **1^{ère} année préparatoire au Brevet d'Etudes Professionnelles (BEP)** à l'Ecole de l'Hôtellerie et du Tourisme (EHT-CEMAC) de Ngaoundéré, session de **juillet 2015**.

CENTRE DE LIBREVILLE (REPUBLIQUE GABONAISE)

Il s'agit de :

RANG	NOMS ET PRENOMS	MENTION
1 ^{ère}	OVONO JORELLE CAROLE	ASSEZ BIEN
2 ^e	OKOME BEKALE BE NGUEMA HORNELLA	PASSABLE
3 ^e	NDONG OBIANG MICHEL	PASSABLE
3 ^{ex}	NTSAME NKOUME DANIELA	PASSABLE
5 ^e	EMBENDZI GEOVANY HUNNEL	PASSABLE

Les candidats admis sont attendus à l'EHT-CEMAC de Ngaoundéré pour les formalités d'inscription définitive au plus tard le 07 septembre 2015.

Le transport aller du candidat admis de son pays d'origine à l'EHT-CEMAC de Ngaoundéré et retour à la fin de formation est à la charge des Etats – membres de la CEMAC.

Fait à Ngaoundéré le, **03 AOUT 2015**



LE DIRECTEUR GENERAL

Seraphin MAMYLE-DANE
Seraphin MAMYLE-DANE



COMMUNIQUE RADIO ET DE PRESSE

N° 019 CRP/CEMAC/EHT

Les candidats dont les noms suivent, classés par ordre de mérite, sont déclarés définitivement admis au concours d'entrée en **1^{ère} année préparatoire au Brevet de Technicien (BT)** à l'Ecole de l'Hôtellerie et du Tourisme (EHT-CEMAC) de Ngaoundéré, session de **juillet 2015**.

CENTRE DE LIBREVILLE (REPUBLIQUE GABONAISE)

Il s'agit de :

RANG	NOMS ET PRENOMS	MENTION
1 ^{er}	ABAGHA TOUNG GERALDIN	BIEN
2 ^e	MANIANOU MOUCKODA LEONCE VANESSA	ASSEZ BIEN
3 ^e	NDZONDO MAPICKA DERLICH	ASSEZ BIEN
4 ^e	BOUSSOUGOU MISERE CHARNY	ASSEZ BIEN
5 ^e	BOUASSA CHARLENE MIJOLLA	ASSEZ BIEN
6 ^e	MAMPOUYA NZEILA PARFAITE	ASSEZ BIEN
6 ^{ex}	LIKASSA SANICK GRAGENT	ASSEZ BIEN

Les candidats admis sont attendus à l'EHT-CEMAC de Ngaoundéré pour les formalités d'inscription définitive au plus tard le **07 septembre 2015**.

Le transport aller du candidat admis de son pays d'origine à l'EHT-CEMAC de Ngaoundéré et retour à la fin de formation est à la charge des Etats – membres de la CEMAC.

Fait à Ngaoundéré le, **03 AOUT 2015**

LE DIRECTEUR GENERAL



Seraphin MAMYLE-DANE



COMMUNIQUE RADIO ET DE PRESSE
N° 019 CRP/CEMAC/EHT

Les candidats dont les noms suivent, classés par ordre de mérite, sont déclarés définitivement admis au concours d'entrée en **1^{ère} année préparatoire au Brevet de Technicien Supérieur (BTS)** à l'Ecole de l'Hôtellerie et du Tourisme (EHT-CEMAC) de Ngaoundéré, session de **juillet 2015**.

CENTRE DE LIBREVILLE (REPUBLIQUE GABONAISE)

Il s'agit de :

RANG	NOMS ET PRENOMS	MENTION
1 ^{er}	NZIENGUI NZIENGUI DAVY GAEL	BIEN
2 ^e	TSIMBA EUDITTE	BIEN
3 ^e	MIBAMBO BRANDON DERHY	BIEN
4 ^e	EVOUNA METENG JEAN-FRANÇOIS	BIEN
5 ^e	MANGALA KOUMBA ESPERANT	BIEN
6 ^e	NZENGUI PANGOU CLAUDALD SIDVANNE	ASSEZ BIEN

Les candidats admis sont attendus à l'EHT-CEMAC de Ngaoundéré pour les formalités d'inscription définitive au plus tard le 07 septembre 2015.

Le transport aller du candidat admis de son pays d'origine à l'EHT-CEMAC de Ngaoundéré et retour à la fin de formation est à la charge des Etats – membres de la CEMAC.

Fait à Ngaoundéré le, **03 AOUT 2015**

LE DIRECTEUR GENERAL



Seraphin MAMYLE-DANE
Seraphin MAMYLE-DANE